



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 31 mars 2020

Objet :

Urgence stratégique de la Filière du Véhicule Industriel et Urbain

Monsieur le Premier Ministre,

La pandémie qui nous touche depuis quelques semaines a justifié la mise en place d'un dispositif sans précédent par le gouvernement, avec un appui sans faille de ses ministères. L'ensemble de la filière des Véhicules Industriels et Urbains (VI-VU) ne peut que se féliciter du niveau d'implication des pouvoirs publics dans cette crise.

Sur le terrain, les personnels soignants, en première ligne pour accueillir les personnes touchées par le virus, mènent un combat quotidien pour accomplir leur mission, dans un contexte sanitaire délicat pour eux. Nous sommes conscients de la force de leur vocation et les remercions pour leur engagement.

Le meilleur moyen de leur apporter clairement notre appui, de leur montrer notre reconnaissance, consiste bien sûr à soutenir leur action. A ce titre, nous exhortons quotidiennement l'ensemble de la filière par le biais de communication vers nos adhérents, à suivre scrupuleusement les recommandations des pouvoirs publics et des experts. Confinement, gestes barrière, vigilance permanente, sont évidemment les bases de tous nos messages.

L'ensemble de ces messages, relayés du plus haut niveau de l'État jusqu'aux particuliers, présente bien sûr une vertu, celle de limiter les interactions sociales, et donc, nous l'espérons, la propagation du virus.

Alors que nous traversons depuis plusieurs semaines une crise sanitaire sans précédent, la FFC apporte son soutien aux pouvoirs publics, dans leur gestion quotidienne de la pandémie de COVID-19. Le gouvernement a su prendre les décisions d'urgence qui s'imposaient, afin d'apporter une réponse efficace et rassurante aux problématiques du grand public et des entreprises. Nous remercions également le gouvernement pour son écoute attentive des filières métier. La PFA filière automobile et mobilités, qui représente les intérêts des secteurs automobile et véhicule industriel et urbain, nous remonte presque chaque jour les compte-rendu des échanges menés avec vos services. Nous profitons d'ailleurs de l'opportunité de ce courrier pour remercier la PFA de son implication quotidienne à centraliser les informations émanant de toutes les organisations professionnelles de la filière, dans le cadre du Comité Stratégique de Filière CSF, qui fait un travail de fond indispensable pour nos métiers.

Mais notre rôle consiste également à soutenir nos adhérents sur le terrain, et remonter leurs difficultés dans la mise en œuvre des nouvelles mesures des pouvoirs publics.

L'activité de notre filière, en soutien quotidien des personnels de santé, contribue, elle aussi, à l'effort national et au combat contre le COVID-19 :

- Construction, équipement et réparation des véhicules sanitaires et d'intervention, de transport et de levage, ...
- Transport et donc réapprovisionnement des énergies, des hôpitaux, des services d'urgences et d'intervention, des commerces d'alimentation, du bâtiment (reprise des grands chantiers), des travaux publics, ...

Malheureusement la situation que nous vivons depuis maintenant deux semaines a considérablement freiné l'activité économique au sein de la filière VI-VU, qui se retrouve aujourd'hui en urgence stratégique, quant à sa capacité à poursuivre ses missions d'utilité publique.

Beaucoup d'ETI, PME et TPE, ouvertes dans un premier temps après la mise en place de dispositifs barrière, se sont finalement vues contraintes à la fermeture, en raison de la peur des salariés face à la contagion d'une part, mais également des ruptures d'approvisionnement industriel. Nous parlons des logisticiens, des carrossiers-constructeurs, équipementiers, aménageurs de véhicules, constructeurs VI, carrossiers réparateurs, transporteurs, conducteurs, dépanneurs professionnels du secteur pneumatique...

Si les conséquences économiques s'annoncent d'ores et déjà dramatiques pour de nombreuses entreprises, il nous faut vous rappeler combien la filière VI-VU doit être considérée comme prioritaire par vos services, et pourquoi le redémarrage d'activité doit impérativement et rapidement être favorisé.

Il est en effet fondamental que les véhicules cités précédemment continuent d'être construits, livrés et réparés. Et puissent continuer à rouler, bien entendu !

Il nous faut par ailleurs montrer de la reconnaissance aux salariés du monde du transport. Travailleurs indispensables, ils maintiennent le réapprovisionnement de toutes les activités d'utilité publique, au péril parfois de leur santé. C'est précisément aujourd'hui que l'on prend la mesure de leur utilité publique ! Comme nous prenons douloureusement conscience de l'importance des personnels hospitaliers et professionnels de santé et de leurs difficultés à exercer leur métier dans de bonnes conditions.

La Filière du Véhicule Industriel et Urbain est une filière d'urgence stratégique. Il faut favoriser son redémarrage en sécurité maximum, pour un service minimum.

La FFC et ses branches, (carrossiers-constructeurs, équipementiers, carrossiers réparateurs et dépanneurs), porte-parole de la filière VI-VU auprès de la PFA, vous adressent aujourd'hui ce courrier pour mettre en lumière l'importance de cette filière, dans le contexte actuel.

Depuis quelques semaines, nous exprimons les problèmes et attentes des professionnels sur le terrain, au sein de la cellule de veille de la PFA. Nous remercions les membres du Comité Stratégique de la Filière Automobile d'avoir reporté ces éléments auprès des pouvoirs publics.

Au quotidien, nous relayons auprès de tous les acteurs de la filière du véhicule industriel et urbain, les actions menées par le gouvernement pour traiter la crise majeure que traversent nos métiers.

Le 25 mars 2020, le Conseil des Ministres a présenté plusieurs ordonnances qui vont avoir un impact direct sur la Filière du Véhicule Industriel et Urbain. Nous vous remercions de ces décisions prises qui s'avèreront bénéfiques pour un maintien de l'activité minimum de nombreux secteurs.

Il subsiste cependant des difficultés en termes d'application de ces ordonnances sur le terrain.

- Activité partielle : Nombre d'entreprises ont réduit les horaires de travail de leurs salariés pour s'adapter soit à la chute de la demande provoquée notamment par les mesures de confinement, soit aux ruptures d'approvisionnement. Elles se sont pourtant heurtées à des refus de la part de leur DIRRECTE pour ne pas avoir suffisamment étayé leur demande préalable d'autorisation. Il nous semble nécessaire que ces entreprises, de bonne foi, aient la possibilité de déposer une nouvelle demande en se fondant sur les éclaircissements qui n'ont été fournis que très récemment par le gouvernement.

- Faciliter le fonctionnement des plateformes logistiques (accès des salariés, recrutements d'intérimaires) afin de pallier l'absentéisme dû aux mesures de confinement.

- S'assurer du respect des consignes ministérielles quant à l'ouverture des aires de services (restauration, sanitaires désinfectés...).

- la situation économique a incité les assureurs crédit à abaisser le montant des assurances liées au non-paiement des fournisseurs, ce qui n'incite pas à la poursuite de l'activité.

- Dans le même esprit, il est indispensable que chacun respecte les délais de paiement inhérents à leur commande, afin de ne pas fragiliser la trésorerie des entreprises.

- Equipements de protection individuelle :

* Doter prioritairement les entreprises de transport et logistique de gel hydroalcoolique, de gants et de masques.

* Concernant les 20 000 salariés des ateliers de construction et de réparation de véhicules industriels et urbains, nous parlons de 1 million de masques nécessaires tous les 15 jours, pour permettre une activité en toute sécurité.

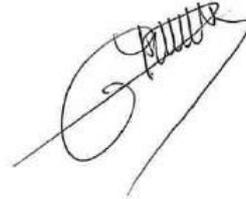
- Étudier la mise en place d'une plateforme web de commande de masques pour tous. Aujourd'hui, les petites entreprises ne sont pas entendues pour les petites commandes de masques et de gants, alors qu'elles contribuent activement à la poursuite des services essentiels à la vie quotidienne des Français.

Sans des décisions fortes et rapidement mises en place dans les entreprises sur ces sujets, nous risquons fort de nous retrouver dans une situation de fermetures d'ateliers de construction ou de réparation, cette fameuse deuxième ligne de front dont le gouvernement a loué la performance lors de sa dernière communication. Ce qui, in fine, aboutira forcément à des difficultés d'approvisionnement dans les domaines d'urgence cités plus haut.

C'est pourquoi il nous paraît indispensable que vous nous désigniez un conseiller dédié à la filière du véhicule industriel et urbain, à qui nous pourrions remonter les informations et besoins du terrain en temps réel.

Notre filière reste mobilisée à vos côtés pour combattre activement le Covid-19, relancer au plus vite l'activité économique et maintenir l'attractivité de la France.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.



Patrick CHOLTON
Président de la FFC

Copie à :

- Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances,
- Madame Muriel PENICAUD, ministre du Travail,
- Monsieur Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé,
- Madame Élisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire,
- Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports.